

Le demandeur : Particulier Commerçant Entreprise Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

NOM _____	Prénom _____
Dénomination _____	Représenté par _____
N° de SIRET _____	
Adresse _____	
Téléphone _____	Courriel _____
Future adresse (en cas de déménagement) _____	

Localisation du site concerné par la demande

Adresse _____

Objet de la demande	Information complémentaires (m²...)
<input type="checkbox"/> Stationnement de benne à gravats <input type="checkbox"/> Palissade de chantier <input type="checkbox"/> Echafaudage fixe ou mobile <input type="checkbox"/> Echafaudage suspendu <input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux <input type="checkbox"/> Stationnement d'engins avec circulation maintenue <input type="checkbox"/> Stationnement d'engins avec barrage de rue <input type="checkbox"/> Déménagement et emménagement, avec circulation maintenue <input type="checkbox"/> Déménagement et emménagement, avec barrage de rue <input type="checkbox"/> Terrasse ouverte (bar, café, restaurant) <input type="checkbox"/> Terrasse couverte et fermée (bar, café, restaurant) <input type="checkbox"/> Etalage permanent de marchandises et/ou objets proposés à la vente <input type="checkbox"/> Mise en place de présentoirs, chevalets, panneaux d'information ou d'annonce publicitaire <input type="checkbox"/> Camion de vente régulier ou occasionnel <input type="checkbox"/> Manège <input type="checkbox"/> Emplacement transport de fonds <input type="checkbox"/> Stationnement engins de TP et véhicules de chantier <input type="checkbox"/> Occupation du domaine public pour travaux <input type="checkbox"/> Vide greniers (brocantes) <input type="checkbox"/> Création ou modification de bateau <input type="checkbox"/> Stationnement zone "commerçants" (parking chaussée Jules César) <input type="checkbox"/> Grue à tour survolant le domaine public	

Période concernée

La présente demande est formulée pour la période du au

Référence document d'urbanisme

En cas de pose d'un échafaudage ou de création d'un accès ou d'une terrasse fermée, préciser le numéro de référence du document d'urbanisme obtenu au préalable: D.P - P.C n°

DESIGNATION	TARIF TTC
1. Bennes	10€ / jour
2. Palissades de chantier	3€ / ml / jour
3. Echafaudages de pieds	3€ / m ² / jour
4. Echafaudages suspendus	3€ / ml / jour
5. Dépôt de matériaux de chantier	5€ / m ² / jour
6. Engins de levage - emprise partielle avec circulation maintenue (les droits de voirie comprennent les réservations de stationnement nécessaires)	75€ / jour
7. Engins de levage - emprise nécessitant un barrage de rue (les droits de voirie comprennent les réservations de stationnement nécessaires)	150€ / jour
8. Déménagement et emménagement - réservation de stationnement (forfait pour 30 mètres maxi) - pour deux réservation le même jour pour une même personne (changement d'adresse sur Beauchamp), la facturation sera établie pour une seule réservation	25€ / jour
9. Déménagement et emménagement avec barrage de rue - réservation de stationnement (forfait pour 30 mètres maxi) pour deux réservations le même jour pour une même personne (changement d'adresse sur Beauchamp) la facturation sera établie pour une seule réservation.	50€ / jour
10. Terrasses ouvertes	20€ / m ² / an
11. Terrasse couvertes et fermées	50€ / m ² / an
12. Etalage permanent de marchandises et objets proposés à la vente	15€ / m ² / an
13. Mise en place de présentoirs, chevalets, panneaux d'information ou d'annonce publicitaire sur le trottoir	100€ / an
14. Camion de vente régulier ou occasionnel	5€ / ml / jour
15. Manège	50€ / semaine
16. Emplacement transport de fonds	1500€ / an
17. Stationnement engins de TP et véhicules de chantier	50€ / jour
18. Occupation du domaine public pour travaux	5€ / m ² / jour
19. Vide greniers (brocantes)	0,75€ / ml / jour
20. Création ou modification de bateau (par fraction de 5ml)	35€ / unité
21. Stationnement zone "commerçants" (parking 125 chaussée Jules César)	250€ / an
22. Grues à tour survolant le domaine public	5€/jour/unité

- Pour les emprises constatées sans autorisation préalable, les tarifs seront doublés et l'occupation sans autorisation du domaine public peut être sanctionnée pénalement (article R.116-2 du code de la voirie routière) La ville pourra retirer le titre qu'elle a délivré en cas de non respect de l'autorisation.
- Le pétitionnaire voulant occuper ou utiliser le domaine public doit en faire la demande écrite auprès des services techniques de la ville de Beauchamp (formulaire de demande d'occupation du domaine public) au moins 15 jours avant. Le droit de voirie est fixé dans l'arrêté municipal délivré au pétitionnaire et fera l'objet d'un titre de recette. En cas de non utilisation de l'autorisation, aucune restitution du droit de voirie ne sera effectuée sauf si la révocation de l'autorisation incombe à la ville.
- Pour les occupations permanentes, à l'année, du domaine public, il sera appliqué un ajustement au prorata-temporis à compter de l'envoi de l'arrêté municipal.

Fait à Beauchamp, le.....

Signature du demandeur

La présente demande doit être déposée ou transmise par fax ou courriel, au moins deux semaines avant le début de l'occupation à la Direction des Services Techniques

Services Techniques

24 rue Denis Papin

95250 BEAUCHAMP

Tel: 01.34.18.39.65

Fax: 01.34.18.39.69

Courriel : servicetechnique@ville-beauchamp.fr